

BTS MECP

Présentation des modalités d'évaluation

Session 2025

Regroupement inter académique Nantes / Rennes / Normandie

Ordre du jour

- Le livret scolaire - Session 2025
 - Epreuve E2
 - Epreuve E3
 - Epreuve E4
 - E5 A / E5 B / E5 C
 - En conclusion sur les épreuves : des épreuves de certification d'un diplôme de niveau V
- Points divers : E 1 LVA et Précisions réglementaires
 - E1 – LVA
 - Précisions réglementaires

Le livret scolaire - Session 2025

Les consignes d'utilisation du livret : Onglet « Consignes générales »

Le livret scolaire - Session 2025

- Enseignements professionnels (BC1-BC2-BC3) :

- Une évaluation chiffrée pour chacune des deux années
- Une évaluation de chacune des compétences par niveau de maîtrise globale sur les deux années de formation
- Une appréciation rédigée par compétence globale sur les deux années de formation

Assurer le suivi de la montée en compétence sur les deux années de formation (coordination de l'équipe / plan de formation)

Trois niveaux de maîtrise pour définir un niveau de performance au terme des deux ans de formation

Niveaux de maîtrise des compétences

Non maîtrisée : 1

Partiellement maîtrisée : 2

Maîtrisée : 3



Cohérence à assurer entre les niveaux de maîtrise et les appréciations rédigées

Le livret scolaire - Session 2025

- **Actions professionnelles : pour les deux années**
 - Une évaluation chiffrée pour chacune des deux années
 - Une appréciation rédigée pour chacune des deux années
- **Stages : pour les deux années**
 - Une appréciation rédigée pour chacune des deux années

Le livret scolaire - Session 2025

- Enseignement général : Expertise scientifique et technologique
 - Une évaluation chiffrée pour chacune des deux années
 - Une évaluation de chacune des compétences par niveau de maîtrise globale sur les deux années de formation
 - Une appréciation rédigée par compétence, globale sur les deux années de formation

Enseignants concernés :

Biologie appliqué
Cosmétologie
PC appliquée

Assurer le suivi de
la montée en
compétence sur les
deux années de
formation

Trois niveaux de
maîtrise pour définir
un niveau de
performance au
terme des deux ans
de formation

Non maîtrisée : 1
Partiellement maîtrisée : 2
Maîtrisée : 3

Le livret scolaire - Session 2025

LVA Obligatoire

LVB (Facultative en Management et cosmétologie)

Assurer le suivi de
la montée en
compétence sur les
deux années de
formation

- Une évaluation chiffrée pour chacune des deux années
- Une évaluation de chacune des compétences par niveau de maîtrise globale sur les deux années de formation
- Une appréciation rédigée par compétence globale sur les deux années de formation

Epreuve E2 : Expertise scientifique et technologique

Épreuve ponctuelle écrite.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 4

Cahier des charges de l'élaboration du sujet accessible sur le portail biotechnologies santé social - Académie de Nantes

file:///C:/Users/vchevreux/Downloads/BTS%20MECP_Cahier%20des%20charges%20E2.pdf

À partir d'un contexte professionnel et d'un dossier scientifique ou technologique, le candidat mobilise ses connaissances afin de répondre de manière argumentée à la problématique posée.

Le contexte est formulé en 10 à 15 lignes maximum. Il doit présenter une problématique (enjeu) constituant le fil conducteur du sujet.

L'épreuve est évaluée par des professeurs intervenants dans les enseignements du bloc expertise scientifique et technologique (Biologie appliquée, Cosmétologie, PC appliquée)

L'épreuve permet d'évaluer les compétences suivantes :

- Mobiliser des connaissances scientifiques ou technologiques
- Analyser un dossier scientifique ou technologique
- Interpréter des résultats
- Argumenter

Les cinq compétences sont évaluées

Répartition des points par compétence affichée sur la page de garde du sujet

Forme et contenu du dossier scientifique et technologique :

Le dossier scientifique et technologique, comprend 6 à 10 pages. Les documents présentés seront sous des formes variées (schémas, graphes, tableaux...). Un document pourra être en langue anglaise, associé à un glossaire si nécessaire.

Exemples de documents techniques ou professionnels composant le dossier scientifique et technologique :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">○ des documents d'environnement professionnel,○ des extraits de notices d'appareil,○ des documents législatifs et réglementaires,○ des protocoles,○ des résultats d'enquête de satisfaction,○ des résultats d'efficacité d'un produit, | <ul style="list-style-type: none">○ des fiches techniques,○ des projets d'actions,○ de nouvelles prestations,○ des articles de presse scientifique ou professionnelle,○ des documents « entreprise » (publicité, tarifs de prestations). |
|---|--|

Le dossier contiendra au moins un document comprenant des résultats expérimentaux permettant une analyse.

Epreuve E2 : Expertise scientifique et technologique

Les questions seront en lien étroit avec le dossier scientifique et technologique. En fin de sujet, une question de synthèse peut être proposée pour vérifier la compréhension globale de la thématique (*compétence argumenter ou communiquer*).

La mobilisation de connaissances est au service d'une problématique. Ce n'est ni une restitution de connaissance ni un recopiage brut d'informations issues du dossier scientifique et technologique.

Pour évaluer la *compétence communiquer*, il sera possible dans certaines questions, de donner au candidat le choix de la forme de sa réponse (tableau, schéma, texte...).

Les questions permettant d'évaluer la *compétence communiquer* doivent bien identifier la cible de la réponse attendue afin que le candidat puisse adapter son registre de langue (richesse du vocabulaire, qualité de l'expression et complexité de la syntaxe).

Epreuve E3 : Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques

CONCEVOIR

C'est-à-dire :

↳ Mettre au point, améliorer, actualiser

REALISER

C'est-à-dire :

↳ Mettre en œuvre, expérimenter, comparer, évaluer.

DYNAMISER

C'est-à-dire :

↳ Rendre visible, attractive,
↳ Valoriser, promouvoir, conseiller,
↳ Améliorer.

Finalités du BC1

Des PRESTATIONS et SERVICES esthétiques

- Innovants
- utilisant des rayonnements U.V.

Des DEMONSTRATIONS de techniques esthétiques innovantes

L'OFFRE COMMERCIALE :

- produits cosmétiques
- et prestations esthétiques

La RELATION CLIENT

Dans le secteur de la BEAUTE et du BIEN ETRE

Au sein d'une ENTREPRISE

Pour une cible CLIENTELE

Dans un objectif de développement de l'ACTIVITE et de VENTE

Dans le respect des transitions écologiques

Epreuve E3 : Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques

Cadre général

Epreuve pratique et écrite. Durée : 3 heures. Coefficient : 5.

« À partir de l'analyse du contexte et de la situation professionnels le candidat conçoit et réalise une prestation esthétique adaptée dans l'objectif de dynamiser l'offre commerciale.

L'évaluation des compétences s'appuie sur les indicateurs d'évaluation du bloc de compétences BC1 "Développer des prestations esthétiques et des services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques".

La commission d'évaluation est composée de deux examinateurs, un enseignant d'esthétique-cosmétique du BTS « Métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie » et un enseignant intervenant dans le bloc de compétences BC1 ou un professionnel. »

Epreuve E3 : Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques

Cadre général

À l'issue du CCF, l'équipe pédagogique adresse au président de jury les situations et grilles d'évaluation, ainsi que la fiche d'évaluation par candidat, accompagnée d'une proposition de note.

Le jury de délibération pourra demander à avoir communication de tout autre document relatif à l'évaluation (copie et grille d'évaluation de chaque candidat).

Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

Epreuve E3 : Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques

Précisions pour l'épreuve en CCF

Epreuve pratique et écrite. Coefficient : 5

Durée : SE1 : 3 heures maximum

SE2 : 2 heures maximum

Une durée qui peut être supérieure à la durée de l'épreuve ponctuelle (3h) mais pas inférieure

Le temps de pratique ne peut pas être supérieur à la moitié de la durée de l'épreuve

La partie écrite se fait sur simple copie. L'usage de l'informatique n'est pas attendu

Pour la SE2 : le contexte peut être commun aux différentes options mais doit être coloré en fonction de l'option

La démonstration peut-être évaluée à l'écrit ou à l'oral (si l'organisation le permet – Possibilité de s'isoler avec le candidat par exemple)

Epreuve E3 : Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques

Principes généraux relatifs aux CCF et aux situations d'évaluation

Une SE est « une situation qui permet la réalisation d'une activité dans un contexte donné ». La situation d'évaluation doit évaluer des compétences dans un contexte professionnel cohérent avec le pôle d'activités 1

La SE place le candidat dans l'autonomie attendue en milieu professionnel et pour une formation de niveau 5 selon l'arrêté du 8 janvier 2019 formant des encadrants intermédiaires.

Chaque SE est à construire en équipe en s'appuyant sur l'expertise de chacun : la SE est à concevoir par des enseignants **d'esthétique-cosmétique, d'économie-gestion et d'arts appliqués.**

Les 2 SE permettent d'évaluer les quatre compétences professionnelles du BC1.

Un nombre significatif d'indicateurs permet d'évaluer chaque compétence professionnelle en appui sur les savoirs associés du BC1.

Epreuve E3 : Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques

L'élaboration de la situation d'évaluation

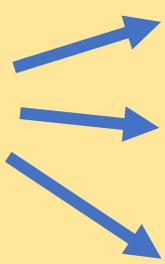
Chaque SE comprend :

- Un contexte professionnel,
- Des consignes qui permettent au candidat de réaliser des activités professionnelles
- Un dossier documentaire.

Le référentiel d'activités professionnelles (RAP) propose pour chaque activité des tâches et des moyens et des ressources qui peuvent guider la construction du dossier documentaire.

L'élaboration de la situation d'évaluation

Une conception : SE1 ou SE2



En lien avec une prestation

ou

En lien avec une démonstration

ou

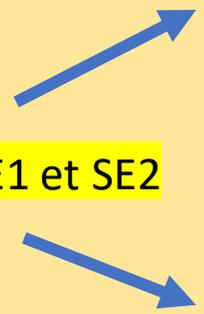
En lien avec une prestation UV

Un écrit :
- Un protocole pour une prestation
- Un plan pour une démonstration (objectifs, étapes du geste professionnel)

Un écrit relatif à la compétence 1.4 « Dynamiser l'offre commerciale et la relation client » : SE1 et SE2

Un écrit ou un support visuel :
- Argumentaire de vente / Plan de vente
- Support promotionnel

Une réalisation pratique : SE1 et SE2



Tout ou partie d'une **prestation esthétique** : SE1 ou SE2

ou

Tout ou partie d'une **démonstration** : SE1 ou SE2

Le temps de pratique ne peut pas être supérieur à la moitié de la durée totale de la SE

Epreuve E3 : Prestations esthétiques et développement de services de beauté et de bien-être respectueux des transitions écologiques

L'élaboration de la situation d'évaluation

Chaque situation d'évaluation s'appuie sur un contexte professionnel détaillé et réel

Le contexte professionnel précise :

- Le poste occupé et les missions occupées par le candidat.
- Les tâches à effectuer clairement présentées au sein des activités de l'entreprise, pour permettre au candidat d'apporter une réponse personnalisée.
- Les ressources, matérielles ou d'autres natures, mises à disposition du candidat et clairement indiquées comme telles, et qui sont nécessaires à la réalisation des activités.

L'élaboration de la situation d'évaluation

Chaque situation d'évaluation s'organise autour de plusieurs missions reliées entre elles par un fil conducteur.

Une situation professionnelle introduit chaque mission et présente les éléments sur le travail à réaliser pour aboutir à une ou plusieurs consignes.

Une consigne globale est privilégiée par mission pour permettre au candidat de faire des choix et développer l'analyse et l'argumentation.

L'élaboration de la situation d'évaluation

Le dossier documentaire est constitué avec des documents textuels et visuels, issus de sources professionnelles, scientifiques, iconographiques.

Ce dossier est constitué par exemple de :

- Documents techniques ou professionnels
- D'extraits de notices d'appareil,
- Documents législatifs et réglementaires,
- Protocoles,
- Résultats d'enquête de satisfaction, d'efficacité d'un produit,
- Fiches techniques,
- Projet d'action,
- Nouvelles prestations,
- D'articles de presse scientifique ou professionnels,
- Documents « entreprise » (publicité, tarifs de prestations)).

L'élaboration de la situation d'évaluation

Le dossier documentaire couvre les 3 champs disciplinaires :

Esthétique, environnement commercial et design global.

Les documents à exploiter sont de bonne qualité scientifique (fiabilité, pertinence, validité, réalisme professionnel ...) et si possible de nature variée (cf parties « moyens et ressources » figurant dans le référentiel d'activités professionnelles).

Les articles de vulgarisation sont à proscrire.

Les documents seront référencés selon la norme AFNOR

La complexité des documents doit être adaptée au niveau d'exigence souhaité (SE1 ou SE2).

L'élaboration de la situation d'évaluation

Remarques :

- Une prestation esthétique correspond à un service comportant un ou plusieurs soins avec une ou plusieurs techniques esthétiques.
- Le temps d'installation du poste de travail compris dans le temps d'épreuve est à prendre en compte dans la conception de la SE.
- En 2^{ème} année, la SE place le candidat dans une situation professionnelle en lien avec l'option suivie.
- La même compétence peut-être évaluée sur les deux SE en mobilisant des indicateurs d'évaluation différent, à l'exception de la compétences 1.2 qui ne pourra être évaluée qu'une seule fois.

Organisation du CCF

- Les candidats sont avertis au moins une semaine avant l'épreuve de la date de celle-ci. Les candidats peuvent être informés par une convocation, un simple affichage ou autre système nécessitant toutefois une signature de leur part.
- Les situations d'évaluation s'inscrivent dans le plan de formation adopté par l'équipe.
- Dans la mesure où il s'agit d'une évaluation de compétences réalisée dans des conditions habituelles aux candidats, la réalisation de « CCF blanc » placée avant les SE ne présente pas de sens et peut être opposable par les candidats.

E3 : Evaluation des quatre compétences en appui sur tout ou partie des indicateurs

Les quatre compétences doivent être évaluées au cours des deux situations d'évaluation

Compétences	Indicateurs d'évaluation
<p>Compétence 1.1 : Concevoir ou réaliser des prestations et services esthétiques innovants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation pertinente des données du contexte professionnel nécessaires à la conception et à l'amélioration des prestations, des services • Conception ou réalisation de prestations, services performants et respectueux des transitions écologiques • Prise en compte des résultats obtenus et propositions cohérentes d'évolution
<p>Compétence 1.2 : Concevoir ou réaliser une prestation utilisant des rayonnements ultra-violet (UV)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception d'un protocole utilisant des rayonnements UV adapté aux caractéristiques d'une clientèle • Équipements vérifiés et entretenus dans le respect de la réglementation • Réalisation de prestations utilisant des rayonnements UV dans le respect des réglementations • Proposition de conseils adaptés
<p>Compétence 1.3 : Concevoir ou réaliser des démonstrations de techniques esthétiques innovantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cibles et objectifs de démonstration définis • Prise en compte de l'auditoire et de l'univers de référence • Présentation adaptée au contexte et à la cible • Techniques esthétiques de démonstrations maîtrisées et argumentées • Analyse critique et réflexive de la démonstration
<p>Compétence 1.4 : Dynamiser l'offre commerciale et la relation client</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques du marché et des besoins de la clientèle identifiés • Contexte omnicanal et expérience client repérés • Plan de vente adapté • Indicateurs de satisfaction analysés

A évaluer en SE1 ou SE2

A évaluer en SE1 ou SE2

A évaluer en SE1 ou SE2

A évaluer sur les deux SE (Finalité), en appui sur des indicateurs différents

Epreuve E4 : Projet de développement d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service

Epreuve ponctuelle orale

Durée : 40 minutes. Exposé : 15 minutes – Entretien : 25 minutes. Les deux temps ne sont pas compensables

Coefficient : 5 (écrit coefficient 1, oral coefficient 4).

Au cours de situations vécues en milieu professionnel, le candidat participe à la conception ou à la réalisation de tout ou partie d'un projet dont l'objectif est de développer l'entreprise.

La soutenance orale s'appuie sur un dossier écrit qui comporte 10 pages hors annexes.

Le projet présenté prend appui sur une situation vécue en milieu professionnel : stages, actions professionnelles, toute autre expérience professionnelle. Il peut s'agir d'un stage, de l'entreprise d'accueil de l'apprenti ou du stagiaire de la formation continue, et de toute autre expérience professionnelle vécue (Exemples : activités professionnelles pendant les vacances, ou ponctuellement ou...). Pas nécessairement le stage de deuxième année.

Epreuve E4 : Projet de développement d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service

L'évaluation de l'épreuve prend appui sur les trois compétences du BC2 et sur tout ou partie des indicateurs

BC2 : Concevoir ou réaliser tout ou partie d'un projet d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service	
Compétences	Indicateurs d'évaluation
<p>Compétence 2.1 : Analyser les besoins d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service</p>	<p>Diagnostic et analyse complets de la situation Identification pertinente des acteurs, des partenaires Choix des indicateurs de performance adaptés Analyse complète des indicateurs de performance Objectifs adaptés aux positionnements et aux besoins de l'entreprise, du service, du pôle d'activité</p>
<p>Compétence 2.2 : Participer à la conception ou à la réalisation d'un projet en lien avec une entreprise dans le respect de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)</p>	<p>Plan d'action cohérent avec les valeurs de la marque et de l'entreprise Démarche de projet maîtrisée Démarche qualité et responsabilité sociale des entreprises respectées Projet évalué et pistes d'amélioration proposées</p>
<p>Compétence 2.3 : Communiquer avec les différents services de l'entreprise et ses partenaires</p>	<p>Enjeux et contraintes de communication repérés Plan de communication du projet cohérent Méthodes et outils de communication maîtrisés dans le respect de la réglementation et des codes de l'entreprise Expression orale et écrite maîtrisées et adaptées au public visé</p>

Epreuve E4 : Projet de développement d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service

Cadrage national

- Toutes les compétences professionnelles du BC2 sont évaluées.
- selon le projet présenté, certains indicateurs d'évaluation peuvent ne pas être retenus pour l'évaluation de la compétence (principe de l'évaluation par sondage)
- Un même indicateur d'évaluation peut être évalué dans le dossier écrit et lors de la soutenance orale
- La grille d'évaluation est commune aux trois options et permet d'évaluer les compétences professionnelles à la fois dans le dossier écrit et lors de la soutenance orale.
- Cette épreuve peut mobiliser des compétences professionnelles d'autres BC notamment celles en lien avec l'option. Toutefois, ces dernières ne sont pas évaluées

Choix pour le regroupement inter académique

- Evaluation de l'écrit :
 - Evaluation des trois compétences
 - Choix de deux indicateurs par compétence en fonction du projet
- Evaluation de la soutenance :
 - Evaluation des trois compétences
 - Nombre d'indicateurs à mobiliser au choix des évaluateurs
 - Possibilité de revenir sur des indicateurs déjà mobilisés pour l'évaluation de l'écrit

Epreuve E4 : Projet de développement d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service

La commission d'évaluation pour les options Management et Cosmétologie se compose de deux membres :

- Évaluateur 1, un enseignant du BC2 ;
- Évaluateur 2, un professionnel (recommandé) ou un enseignant d'une discipline différente du premier évaluateur : esthétique-cosmétique, économie-gestion, BGB, BSE, arts appliqués, physique-chimie.

Cas particulier de l'option Formation-marques

La commission d'évaluation est complétée par un enseignant de LVB (3^{ème} évaluateur).

Epreuve E4 : Projet de développement d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service

Permettre l'évaluation des 3 compétences, sur la base d'indicateurs retenus par les évaluateurs



Quelle orientation donner au projet ?



Des principes à retenir

<p>Compétence 2.1 : Analyser les besoins d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service</p>	<p>Diagnostic et analyse complets de la situation Identification pertinente des acteurs, des partenaires Choix des indicateurs de performance adapté Analyse complète des indicateurs de performance Objectifs adaptés aux positionnements et aux besoins de l'entreprise, du service, du pôle d'activité</p>
<p>Compétence 2.2 : Participer à la conception ou à la réalisation d'un projet en lien avec une entreprise dans le respect de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)</p>	<p>Plan d'action cohérent avec les valeurs de la marque et de l'entreprise Démarche de projet maîtrisée Démarche qualité et responsabilité sociétale des entreprises respectées Projet évalué et pistes d'amélioration proposées</p>
<p>Compétence 2.3 : Communiquer avec les différents services de l'entreprise et ses partenaires</p>	<p>Enjeux et contraintes de communication repérés Plan de communication du projet cohérent Méthodes et outils de communication maîtrisés dans le respect de la réglementation et des codes de l'entreprise Expression orale et écrite maîtrisées et adaptées au public visé</p>

Le BC2 étant un bloc commun aux trois options, le candidat ne peut pas être pénalisé si le projet n'est pas en lien avec l'option.

En revanche, le stage de 2nde année doit obligatoirement permettre la réalisation d'activités professionnelles en lien avec l'option choisie.

Le dossier écrit présente le projet dans son ensemble et développe ensuite l'intégralité ou une partie de la démarche.

Epreuve E4 : Projet de développement d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service

Compétence 2.1 : Analyser les besoins d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service
Compétence 2.2 : Participer à la conception ou à la réalisation d'un projet en lien avec une entreprise dans le respect de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)
Compétence 2.3 : Communiquer avec les différents services de l'entreprise et ses partenaires

Des compétences qui mobilisent des savoirs associés



Méthodologie de projet <i>Cette partie est prise en charge par au moins deux professeurs de disciplines différentes. Ces savoirs associés sont travaillés en lien avec les stages et les actions professionnelles. Ils s'appuient en deuxième année sur les caractéristiques de l'option choisie.</i>		
Types de projet Etapes de la démarche de projet	Une démarche de projet n'a de sens que si elle s'appuie sur des connaissances précises du sujet retenu pour la démarche	Le candidat sait-il de quoi il parle ? Maîtrise de la dimension technique et scientifique du sujet
Méthodes et outils de conduite		
Méthodes et outils de suivi		

Communication dans l'environnement professionnel		
Acteurs de la communication	Connaissance du mode de fonctionnement de chacun Statuts et rôles, préjugés et stéréotypes	Un communication qui repose sur une maîtrise technique et scientifique du sujet
Relations entre acteurs	Interactions interpersonnelles et de groupes Formes de communication	

Culture économique, juridique et managériale	
Organisations	Organisations économiques Responsabilité sociétale de l'entreprise Formes organisationnelles
Entreprises	Caractéristiques de l'entreprise Principe de fonctionnement Structures juridiques d'une entreprise Responsabilités civile, contractuelle et pénale
Environnement économique	Secteurs d'activités Marché de l'esthétique-cosmétique-parfumerie

Stratégies de l'entreprise	
Dynamiques managériales	Caractéristiques et complémentarité
Management stratégique et management opérationnel	Actions stratégiques et opérationnelles Notion et mesure de performance
Politique d'innovation	Modalités de la politique d'innovation et du management des connaissances
Ressources de l'entreprise	Adaptation des ressources humaines, financières, matérielles aux objectifs stratégiques et environnementaux

L'entretien se fonde sur le dossier écrit et l'exposé. Il permet d'explicitier certains aspects du projet (par exemple : choix des indicateurs de performance, responsabilité sociétale respectée, outils de communication maîtrisés).

Au cours de l'exposé, le candidat **peut** s'appuyer sur un support de son choix (diaporama possible- pas de connexion internet)

Lors de la soutenance orale, le candidat peut s'appuyer sur ses notes personnelles et son dossier écrit.

La LVB pour l'option Formation-marques

Pas de partie écrite
en LVB dans le projet

Exposé : 15 minutes

Le candidat s'exprime durant 3 minutes en LVB. Le candidat peut par exemple présenter tout ou partie de son projet ou décliner un aspect de son projet à l'international (aspect financier, culturel, environnemental, réglementaire...).

Entretien : 25 minutes

Le candidat a un échange durant 3 minutes avec le professeur de LVB. Cet échange porte exclusivement sur la compétence C2.3

Principes d'évaluation

1. Le trinôme d'examineurs évalue la prestation globale du candidat sur la base des 3 compétences
2. Le professeur de LVB échange avec les autres évaluateurs sur la prestation du candidat en LVB
3. La prestation du candidat en LVB sera prise en considération pour ajuster l'évaluation de la C2.3

Epreuve E4 : Projet de développement d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service

Dépôt du dossier : La présentation des candidats à cette épreuve nécessite le dépôt d'un dossier selon les modalités définies par les autorités académiques (circulaire académique)



L'absence de dépôt du dossier ou un dépôt au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen entraîne l'invalidation de l'épreuve.

Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

Epreuve E4 : Projet de développement d'une entreprise, d'un pôle d'activité, d'un service

Projet individuel ou projet commun ?

En cours de formation l'étudiant peut travailler seul ou en groupe sur un projet commun. Lors de l'épreuve E4, l'étudiant présente de manière individuelle un projet. Il est envisageable que les étudiants travaillent sur un même projet dès lors que chacun présente un axe d'analyse différent dans le dossier et au moment de la soutenance.

Epreuve E5 A : Management d'une entité commerciale

Épreuve écrite et pratique.

Durée : 4 heures. Coefficient : 6.

Pas d'utilisation de
l'outil informatique
pour la session 2025

A partir d'un contexte professionnel et d'une ou plusieurs situations de management étayés par un dossier documentaire, le candidat est amené à élaborer des réponses aux problématiques posées. Les investigations et les réalisations pourront mobiliser l'outil numérique.

L'évaluation des compétences s'appuie sur les indicateurs d'évaluation du bloc de compétences BC3A

« Manager une entité commerciale dans le domaine de la beauté et du bien-être ».

L'épreuve est évaluée par des professeurs qui interviennent dans les enseignements du bloc de compétences BC3A.

E5 A : Management d'une entité commerciale – L'épreuve évalue les quatre compétences du BC3 A. Chaque compétence est évaluée sur la base d'un nombre d'indicateurs significatifs pour chaque compétence

Compétences	Indicateurs d'évaluation
Compétence 3.1 A : Concevoir le projet entrepreneurial et déployer le management stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic complet préalable à la création ou à la reprise d'une entreprise réalisé Concept commercial adapté à la clientèle Dossier du projet entrepreneurial formalisé Orientations stratégiques de l'entreprise définies Choix pertinent d'outils de pilotage et de suivi de la rentabilité
Compétence 3.2 A : Piloter le management opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une logistique opérationnelle performante Suivi de maintenance réalisé Performances analysées Axes d'amélioration ciblés sur les résultats
Compétence 3.3 A : Gérer les ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> Besoins en personnel et en compétences identifiés Processus de recrutement mis en œuvre Organisation du travail optimisée dans le respect du bien-être au travail Résultats des équipes analysés et proposition d'accompagnement adapté
Compétence 3.4 A : Dynamiser un point de vente	<ul style="list-style-type: none"> Mise en valeur d'une offre de produits et services en adéquation avec les besoins de la clientèle et les tendances actuelles Respect du design global Promotion et communication omnicanales efficaces Actions commerciales analysées et optimisées Développement de la clientèle suivi

Epreuve E5 A : Management d'une entité commerciale

Le sujet comprend un contexte professionnel, des missions s'inscrivant dans la stratégie de développement de l'entreprise et un dossier documentaire.

Activité 3.1 A : Élaboration et développement stratégique du projet entrepreneurial

- Formalisation d'un projet entrepreneurial : création, reprise, développement d'entreprise
- Évaluation de la faisabilité du projet entrepreneurial
- Élaboration du business plan, du concept commercial

Activité 3.2 A : Pilotage du management opérationnel

- Mise en œuvre de la politique stratégique de l'entreprise
- Optimisation des moyens et ressources disponibles
- Gestion administrative et participation à la gestion financière
- Analyse de la performance de l'entité

Activité 3.3 A : Gestion des ressources humaines

- Élaboration d'un plan de recrutement du personnel
- Détermination des objectifs individuels et collectifs
- Évaluation des besoins en formation
- Organisation du travail et gestion de l'activité

Activité 3.4 A : Dynamisation d'un point de vente

- Élaboration de la stratégie commerciale, marketing et digitale
- Organisation, réalisation et évaluation des actions de promotion, de vente
- Développement et fidélisation de la clientèle

Des missions qui prennent appui sur les activités du RAP

Epreuve E5 A : Management d'une entité commerciale : Le dossier documentaire, le contexte professionnel et les missions

Le dossier documentaire de 6 à 10 pages maximum peut comporter :

- Des documents techniques,
- Des documents comptables, commerciaux, financiers, de business plan,
- Des outils de pilotage, de suivi et d'évaluation,
- Des éléments concernant les ressources humaines et les aspects sociaux,
- Des résultats d'études, de documents visuels et artistiques, etc.

Le contexte professionnel :

- Le contexte s'inscrit dans une réalité professionnelle et doit permettre au **candidat de formuler des propositions concrètes, réalistes et cohérentes.**
- **Le contexte, proposé à partir d'une entreprise du secteur de l'esthétique, cosmétique, parfumerie,** permet d'inscrire la pluralité des activités à mener pour évaluer les compétences professionnelles du BC3A

Les missions :

Plusieurs missions qui prennent appui sur le RAP sont confiées au candidat

Epreuve E5 B : Animation, formation, négociation dans le cadre de stratégies commerciales

Épreuve écrite et pratique.

Durée : 4 heures. Coefficient : 6.

A partir d'un contexte professionnel et d'une ou plusieurs situations de stratégies commerciales étayés par un dossier documentaire, le candidat est amené à élaborer des réponses aux problématiques posées. Les investigations et les réalisations pourront mobiliser l'outil numérique.

L'évaluation des compétences s'appuie sur les indicateurs d'évaluation du bloc de compétences BC3B

« Animer, former et négocier dans le cadre de stratégies commerciales d'entreprises de beauté et de bien-être ».

L'épreuve est évaluée par des professeurs qui interviennent dans les enseignements du bloc de compétences BC3B

Pas d'utilisation de
l'outil informatique
pour la session 2025

Finalités du pôle d'activités 3B

Négocier et développer l'activité

C'est-à-dire :

- Négocier
- Assurer le suivi du portefeuille client

Communiquer dans le cadre de la promotion d'une marque, d'une entreprise

C'est-à-dire :

- communiquer en online et offline
- proposer des actions de marchéage

Concevoir et évaluer des actions de formation

C'est-à-dire :

- maîtriser la gestion opérationnelle
et commerciale
- Animer un point de vente
former le personnel

Animer une équipe de conseillers de vente

C'est-à-dire :

- définir les besoins
- Mettre en place des objectifs et des
challenges

Epreuve E5 B : Animation, formation, négociation dans le cadre de stratégies commerciales – Evaluation des 4 compétences sur la base d'un nombre d'indicateurs significatifs pour chaque compétence

Compétences	Indicateurs d'évaluation
Compétence 3.1 B : Négocier et développer l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de la situation commerciale et financière réalisé - Propositions d'actions de développement des ventes et prestations au sein du portefeuille clients dans le respect de la stratégie de l'entreprise - Outils de suivi des ventes mis en place - Résultats des ventes analysés
Compétence 3.2 B : Concevoir, réaliser et évaluer des actions de formation, d'animation	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs quantitatifs et qualitatifs adaptés aux actions - Techniques de formation, d'animation respectant la marque, les objectifs et le budget prévisionnel - Pertinence des explications scientifiques, technologiques et commerciales - Evaluations et mesures correctives adaptées
Compétence 3.3 B : Communiquer dans le cadre de la promotion d'une marque, d'une entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de la cible client - Respect et mise en valeur de l'identité de la marque et de l'entreprise - Méthodes de communication adaptées aux objectifs et à la situation - Respect du cadre réglementaire publicitaire, des données personnelles, du droit du consommateur, des normes
Compétence 3.4 B : Animer une équipe de conseillers de vente	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'un plan d'action cohérent - Organisation des activités en fonction du profil des conseillers de vente - Besoins de formation identifiés et priorisés - Techniques d'animation d'équipe maîtrisées - Evaluation et valorisation de la performance individuelle et collective

Un contexte professionnel – Un dossier documentaire

- Caractéristiques générales de l'organisation (taille, raison sociale, implantation géographique, spécificités, composition de l'équipe d'animateurs/animateuses, de formateurs/formatrices ou de conseillers/conseillères de vente) ;
- Quelques repères sur la genèse de la création de l'enseigne ou de la marque ;
- Orientations stratégiques de l'entreprise (évolution et projection de son orientation) ;
- Secteur d'activité et environnement de l'organisation (fournisseurs, clients, partenaires, concurrents, etc.) ;
- Données nécessaires relatives à l'animation d'une équipe de conseillers/conseillères de vente (tableaux de bords, résultats des ventes, rémunérations, directives commerciales, financières, humaines et logistiques, plannings, etc.) ;
- Aspects comptables et financiers (bilan et compte de résultat, modes de paiement, crédit, contraintes financières de l'entreprise, etc.) ;
- Aspects marketing et commerciaux : politique marketing, force de vente, concurrence, publicité, identité visuelle, charte graphique ;
- Aspects scientifiques.

Le sujet construit à partir d'un dossier documentaire et qui comprend un contexte professionnel, des missions

Le contexte s'inscrit dans une réalité

professionnelle et doit permettre au candidat de formuler des propositions concrètes, réalistes et cohérentes.

Activité 3.1 B : Négociation commerciale et développement de l'activité

- Suivi et développement du réseau de distributeurs et de partenaires
- Proposition, négociation et vente d'une offre personnalisée dans le respect des valeurs de la marque, de l'entreprise
- Analyse des résultats de ventes

Activité 3.2 B : Conception, réalisation et évaluation d'actions de formation, d'animation

- Conception et réalisation d'actions de formation
- Conception et réalisation d'animations commerciales
- Evaluation des actions de formation et d'animation
- Analyse de l'impact des actions sur les performances de l'entreprise
- Mise en œuvre du reporting

Activité 3.3 B : Communication dans le cadre de la promotion d'une marque, d'une entreprise

- Étude et analyse des besoins, de la cible client et des contextes au niveau local, national et international
- Analyse de l'univers de la marque, de l'entreprise
- Mise en œuvre d'une stratégie de communication

Activité 3.4 B : Animation d'une équipe de conseillers de vente

- Pilotage et accompagnement d'une équipe commerciale
- Suivi de l'activité commerciale
- Valorisation des performances de l'équipe au sein de l'entreprise

Epreuve E5 C : Développement, fabrication, évaluation de produits cosmétiques

Epreuve ponctuelle.

Epreuve écrite et pratique.

Durée : 4 heures. Coefficient : 6.

À partir d'un contexte professionnel étayé par un dossier documentaire, le candidat est amené à élaborer des réponses aux problématiques posées. Les investigations et les réalisations se feront en partie en laboratoire. L'évaluation des compétences s'appuie sur les indicateurs d'évaluation du bloc de compétences BC3C « Développer, fabriquer et évaluer des produits cosmétiques ».

L'épreuve est évaluée par des professeurs qui interviennent dans les enseignements du bloc de compétences BC3C.

Epreuve E5 C : Développement, fabrication, évaluation de produits cosmétiques

- L'entièreté de l'épreuve se déroulera dans un laboratoire équipé.
- Chaque étudiant disposera d'un ordinateur.

Le candidat pourra être amené à exploiter entre autres :

- Des résultats issus de ses manipulations, assortis d'une vision critique
- Des résultats expérimentaux fournis par l'évaluateur (par ex : gélose de dénombrement, des études de stabilité en vieillissement accéléré)
- Des documents fournis dans le dossier documentaire

Finalités du BC3C

DÉVELOPPER

- Affaires réglementaires
- Formulation

FABRIQUER

- Production
- Qualité

ÉVALUER

- Evaluation de la sécurité et de l'efficacité
- Analyse sensorielle

R & D



Commercialisation

Epreuve E5 C : Développement, fabrication, évaluation de produits cosmétiques

Compétences	Indicateurs d'évaluation
<p>Compétence 3.1 C : Élaborer le produit cosmétique et optimiser sa production</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation conforme des appareils - Conformité de la formulation ou de la fabrication du produit cosmétique dans le respect de la transition écologique - Pertinence du protocole ou de son adaptation - Points critiques identifiés et analysés - Rédaction des rapports d'essais complets - Recherche documentaire et sources pertinentes - Respect de la réglementation et des documents de référence
<p>Compétence 3.2 C : Réaliser des contrôles du produit cosmétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Métrologie des équipements mise en œuvre dans le respect des procédures - Protocoles opératoires mis en œuvre dans le respect des procédures - Propositions de mesures correctives adaptées - Bulletins d'analyses complets et conformes - Rédaction et mise en forme des documents qualité actualisés et conformes
<p>Compétence 3.3 C : Réaliser des études cliniques, des études consommateurs et des évaluations sensorielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Choix pertinent de protocoles biométrieologiques ou sensoriels - Optimisation de protocoles biométrieologiques ou sensoriels adaptée - Protocoles biométrieologiques ou sensoriels mis en œuvre dans le respect des procédures - Sélection et validation du panel - Choix de moyens et méthodes adaptés aux objectifs de formation du panel expert - Actions correctives effectuées en cas de non-fiabilité du panel expert - Rédaction complète et conforme des rapports d'essais en français ou en anglais

Epreuve E5 C : Développement, fabrication, évaluation de produits cosmétiques – Le dossier documentaire

- Certains documents pourront être en langue anglaise et associés à un glossaire si nécessaire.
- Dossier composé d' une dizaine de pages.

Un dossier technique sera laissé à disposition des candidats par chaque centre d'évaluation (sous forme numérique ou sous format papier en fonction de l'usage du centre).

Ce dossier technique contient notamment les notices simplifiées des appareils, les procédures, les fiches techniques et les fiches de données de sécurité

Chaque sujet sera accompagné d'une matière d'œuvre avec les caractéristiques suivantes :

- la plus détaillée possible (y compris la verrerie et le petit matériel nécessaire par candidat), avec le budget associé et les références aux catalogues fournisseurs ;
- permettant au candidat de recommencer éventuellement une manipulation.

Il sera possible d'intégrer dans cette matière d'œuvre :

- * des produits finis du commerce pour réaliser des manipulations (y compris contrôle du produit cosmétique, pas uniquement de la biométrie ou de l'analyse sensorielle) ;
- * des produits préparés à l'avance avec des variations de formulations ;
- * des géloses de dénombrement de flore mésophile aérobie à analyser ;
- * des artifices (solution sucrée à la place d'un actif, ...).

Une information sur la gestion des appareils communs à l'ensemble du laboratoire (exemple : viscosimètre, cornéomètre) sera à indiquer.

Les fiches techniques, les FDS des ingrédients particuliers sont à joindre avec le sujet.

Le sujet doit être ancré dans un contexte professionnel et scientifique en lien avec le développement, la fabrication et l'évaluation de produits cosmétiques.

Le sujet présente une thématique constituant le fil conducteur du sujet, en 10 à 15 lignes maximum. Un enjeu, ou une problématique sont présents

Activité 3.1 C : Elaboration et optimisation de la production du produit cosmétique

- Réalisation d'une veille scientifique, technologique, sociétale, environnementale, concurrentielle
- Développement et optimisation de formulations en cosmétique et en parfumerie
- Accompagnement du changement d'échelle

Activité 3.2 C : Réalisation de contrôles du produit cosmétique et de la cosmétovigilance

- Préparation des échantillons pour les contrôles et les tests d'innocuité
- Contrôle de la conformité des matières premières, des vracs et des produits finis
- Contrôle de l'innocuité des produits cosmétiques
- Vérification des équipements de contrôle
- Réalisation des études de stabilité et de compatibilité
- Contrôle de l'hygiène des locaux
- Participation à la cosmétovigilance
- Traitement des non-conformités et mise en œuvre des actions préventives et correctives nécessaires
- Participation à l'amélioration continue des outils et documents qualité

Activité 3.3 C : Réalisation d'études cliniques, d'études consommateurs et d'évaluations sensorielles

- Préparation, réalisation et validation de tests d'efficacité et de tolérance
- Préparation et réalisation de tests d'étude consommateur
- Préparation et réalisation de tests d'évaluation sensorielle

En conclusion sur les épreuves : Des épreuves de certification d'un diplôme de niveau 5

Niveau	Savoirs	Savoir faire	Responsabilité et autonomie
4	Large gamme de connaissances pratiques et théoriques en lien avec le champ professionnel considéré.	<p>Effectuer des activités nécessitant de mobiliser un éventail large d'aptitudes.</p> <p>Être capable d'adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes précis.</p>	<p>Organiser son travail de manière autonome dans des contextes généralement prévisibles mais susceptibles de changer.</p> <p>Prendre en compte les interactions avec les activités connexes.</p> <p>Participer à l'évaluation des activités.</p>
5	Connaissances spécialisées et approfondies, régulièrement actualisées.	<p>Maîtriser des savoir-faire dans un champ d'activité dont les limites sont connues, pour concevoir des solutions à des problèmes nouveaux.</p> <p>Analyser et interpréter des informations, en mobilisant des concepts.</p> <p>Transmettre le savoir-faire et des méthodes.</p>	<p>Prendre des initiatives pour gérer des projets ou accomplir des activités dans un contexte imprévu.</p> <p>Encadrer une équipe. Gérer une unité.</p> <p>Auto-évaluer ses propres performances.</p>
6	Connaissances avancées dans un champ professionnel. Compréhension critique de théories et de principes.	<p>Analyser et résoudre des problèmes complexes imprévus dans un domaine spécifique.</p> <p>Dégager des solutions et les argumenter. Collaborer avec des experts.</p> <p>Capitaliser et formaliser des savoir-faire et des méthodes.</p>	<p>Organiser son travail dans des environnements complexes et changeants.</p> <p>Concevoir et organiser des processus de travail.</p> <p>Développer les compétences individuelles et collectives de son équipe.</p>

Epreuve E1 LVA

Les modalités de passation de l'épreuve, la définition de la longueur des enregistrements et de la nature des supports pour la compréhension de l'oral, ainsi que le coefficient, sont identiques à ceux du contrôle en cours de formation.

- **Compréhension de l'oral.**

30 minutes sans temps de préparation.

Modalités identiques à celles du CCF

- **Expression orale en continu (5 minutes) et en interaction (10 minutes)**

15 minutes maximum sans temps de préparation.

Modalités identiques à celles du CCF

Précisions sur l'expression orale en continu : 5 minutes

Cette épreuve prend appui sur trois documents dans la langue LVA choisie, d'une page chacun, qui illustrent le thème du stage ou de l'activité professionnelle et annexés au rapport : un document technique et deux extraits de la presse écrite ou de sites d'information scientifique ou généraliste sont fournis par le candidat. Le premier est en lien direct avec le contenu technique ou scientifique du stage (ou de l'activité professionnelle), les deux autres fournissent une perspective complémentaire sur le sujet. Il peut s'agir d'articles de vulgarisation technologique ou scientifique, de commentaires ou témoignages sur le champ d'activité, ou de tout autre texte qui induisent une réflexion sur le domaine professionnel concerné, à partir d'une source ou d'un contexte relatif à la langue choisie. Les documents iconographiques ne représenteront pas plus d'un tiers de la page.

Précisions réglementaires

Articulation ancien et nouveau référentiel :

Pour avoir l'équivalence de U5 référentiel en vigueur, il faut avoir une note > 10 à U42 et à U5 du référentiel 2012.

Candidat titulaire du BTS MECP ancien référentiel et qui souhaite passer une autre option du nouveau référentiel (2022) :

Le candidat doit repasser les épreuves du domaine professionnel s'il souhaite passer ce BTS dans une autre option car il s'agit d'un nouveau diplôme

En revanche, le candidat dispensé de E1 et E2

Dispenses prévues par le référentiel :

Contrairement à ce qui est annoncé dans le référentiel, les titulaires du BTS MECP (référentiel 2022) ne seront pas dispensés de U3 et de U4 s'ils souhaitent passer une autre option. La réglementation du BTS n'autorise pas les dispenses pour les épreuves professionnelles.